



Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate
Parcu naturale marinu di u Capicorsu è di l'Agriate

REUNION DU BUREAU DU 1^{ER} AVRIL 2019

Délibération PNMCCA_2019_06

Validation de la carte des vocations

- VU** le code de l'environnement, notamment ses articles L. 334-4 et R. 334-1, R. 334-2, R. 334-3 et R.334-31 ;
- VU** le décret n°2016-963 du 15 juillet 2016 portant création du Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate ;
- VU** l'arrêté inter préfectoral du 08 décembre 2016 portant nomination au conseil de gestion du Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate ;
- VU** l'arrêté inter préfectoral du 13 Juillet 2018 modifiant l'arrêté inter préfectoral du 08 décembre 2016 portant nomination au conseil de gestion du Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate ;
- VU** les propositions formulées par les organes délibérants des collectivités territoriales ou groupements de collectivités et par les personnes morales composant le conseil de gestion du Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate, suite aux modifications intervenues dans la composition de leur représentation ;

Le quorum étant réuni, les membres ont pu délibérer valablement ;

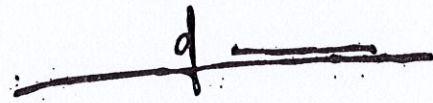
Article 1 :

Le Bureau valide la carte des vocations présentée en séance, conformément au document ci-après.

Article 2 :

Le directeur général de l'Agence française pour la biodiversité est chargé de l'application de la présente délibération qui fera l'objet des mesures de publicité prévues par l'article R.334-15 du code de l'environnement et notamment la publication au recueil des actes administratifs de l'Agence.

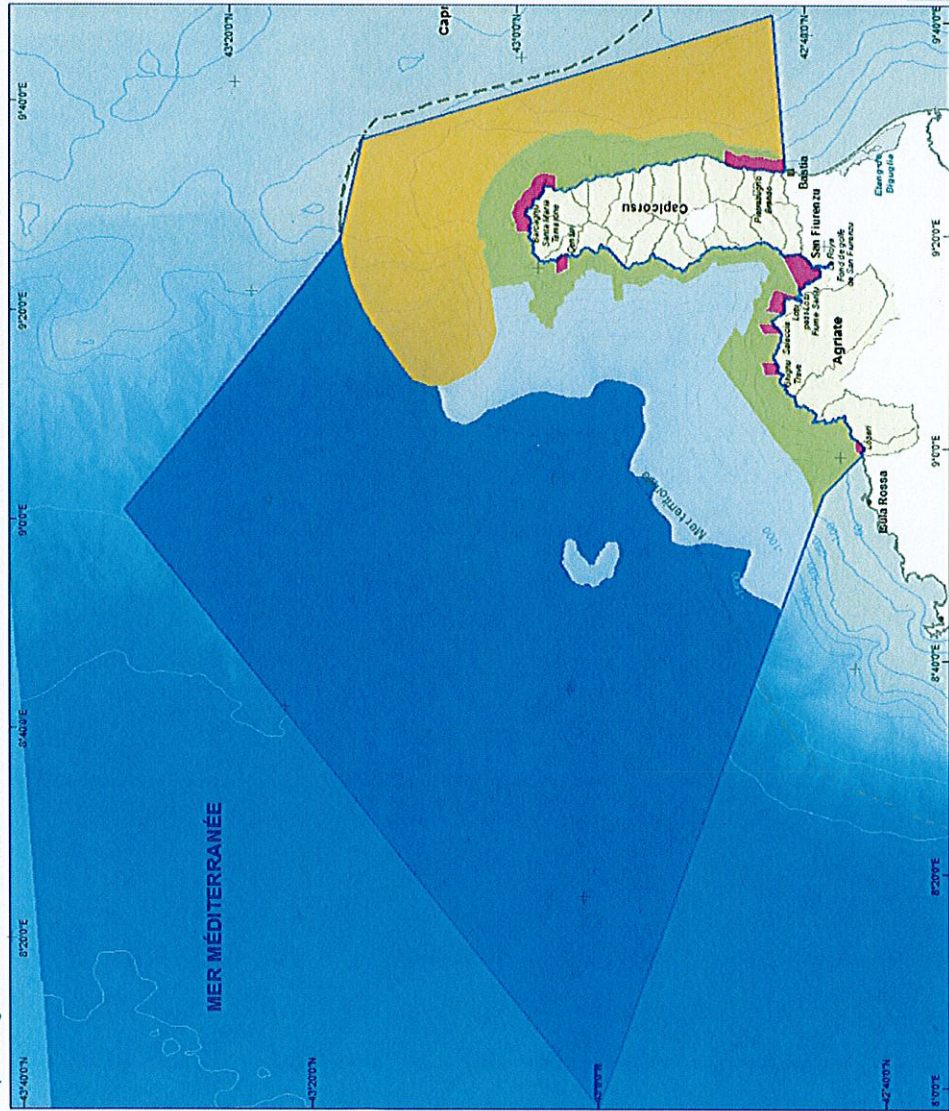
Le président du Parc Naturel Marin
di u Capicorsu è di l'Agriate,

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical stroke intersecting it near the center, and a shorter horizontal stroke to the right.

M. Gilles SIMEONI.



Carte des vocations



Garantir et promouvoir la protection des écosystèmes côtiers face à la concentration d'activités dans le temps et l'espace

Concilier le développement des activités économiques et des usages de loisirs avec la préservation des particularités patrimoniales et la valorisation de l'identité maritime du Parc

Sur un axe majeur de navigation maritime, conserver l'intégrité des structures et des biocénoses patrimoniales pour certaines uniques en Méditerranée

Comprendre et préserver les réservoirs de fonctionnalités écologiques à l'interface du littoral et du large caractérisés par la présence d'espèces pélagiques, de cétacés et de structures géomorphologiques profondes

Améliorer la connaissance de cet espace du large caractérisé par la ZEE sous influence des zones de convections profondes